

Réunion Médecins-relais à Paris

Le réseau médico-technique des SSTI se formalise

Le Cisme a organisé, le 24 juin dernier, une deuxième réunion du réseau des médecins-relais à l'Espace de Conférences Edouard VI à Paris. Cette réunion fait suite à la réunion sur l'Evidence Based Medicine de mai 2012, qui avait initié la création de ce réseau.

Les évolutions réglementaires et les avancées scientifiques engendrent un besoin nécessaire, pour les médecins du travail et les équipes pluridisciplinaires, de se tenir informés. Or, le flux d'informations est tel que le Cisme a jugé opportun de créer un réseau de médecins-relais, organisant ainsi un axe de diffusion des informations médico-techniques, afin que l'ensemble des préventeurs puisse en disposer.

Le Cisme a sollicité ses adhérents depuis le mois de juillet 2013, les invitant à nommer un médecin-relais, de manière à ce que l'ensemble des Services puissent être représentés au sein de ce réseau.

Aujourd'hui, près de quatre-vingt-dix Services ont, d'ores et déjà, mandaté un représentant au sein de ce réseau.

La réunion du 24 juin avait entre autres pour objectifs d'officialiser la création de ce nouveau réseau de partage et d'échanges, de définir son mode de fonctionnement en fonction des attentes de ses acteurs et d'organiser concrètement le circuit de l'information entre les médecins-relais et le Cisme.

À cette fin, un questionnaire, remis à chaque participant, a permis de recueillir les attentes des médecins-relais et de

connaître, afin de pouvoir en bénéficier, leurs domaines de compétence et d'expertise.

Le programme était conçu pour présenter, à la soixantaine de médecins-relais présents, le Cisme et ses missions, et plus particulièrement les travaux de son Pôle Médico-Technique. Enfin, un état de lieux des axes de travail et des projets en cours à l'INCa et à OPP-BTP ont été exposés, et l'ASIP Santé a présenté les différents outils qu'elle a été amenée à développer : Carte de Professionnel de Santé (CPS) et Messagerie Sécurisée de Santé (MS-Santé), qui pourraient être utilisés dans les SSTI. Chacune des interventions a été accompagnée d'un large temps d'échange avec la salle, afin de pouvoir répondre aux questions et appréhender les attentes des Services.

La journée s'est ouverte par une présentation du Cisme et notamment de ses missions d'information et d'échange (au cœur de son objet social depuis plus de 70 ans), que ce soit dans le domaine juridique ou dans celui de la connaissance scientifique en Santé-Travail.

Parmi les orientations majeures données au Cisme, le relais des pratiques professionnelles et des expertises en Santé Travail, qui justifie la création d'un réseau de médecins-relais capable de faire ainsi remonter leur expérience du terrain, a été mis en avant. En particulier, a été présenté le Pôle Médico-technique et ses ramifications : les groupes Action Scientifique en Milieu de Travail (ASMT) et la participation à Commission Systèmes d'Information (CSI).

Les groupes ASMT, composés de personnels reconnus pour leur expertise, issus, pour la plupart de SSTI, ont pour objectif de promouvoir la recherche scientifique en Santé au Travail, à partir des pratiques quotidiennes. Ainsi les Docteurs Corinne Letheux (médecin-conseil du Cisme), Valérie Casqueveaux (AST 62-59) et Michel Viossat sont revenus sur les travaux des groupes ASMT Toxicologie, Fiches Médico-Professionnelles et Ergonomie.

Le groupe ASMT Toxicologie a pour mission d'effectuer une veille toxicologique et d'élaborer des documents (dossiers, brèves, brochures) à destination des équipes Santé au Travail. Il initie également des études en partenariat et collabore à des groupes de travail (INCa, HAS, INRS). Il participe aussi à la relecture de la partie chimie du Thésaurus des Expositions Professionnelles, et audite ou crée des outils d'aide à la connaissance toxicologique.

Le site Internet des Fiches Médico-Professionnelles (www.fmpcisme.org) propose en libre accès, des fiches métiers, de nuisances et de prévention, à destination de l'ensemble des préventeurs. Son objectif est de valoriser les nombreuses connaissances que possèdent les acteurs de prévention et de mettre à disposition des outils pratiques (fiches de poste, fiches d'entretien infirmier, matrices emploi-expositions potentielles (MEEP), ...).

Enfin, le groupe ASMT Ergonomie travaille dans le but de fournir des études et des outils en ergonomie adaptés aux besoins des Services en santé au travail. Au cours des années, il a développé des travaux d'envergure comme l'enquête Ergodistrib ou la publication d'un guide "Mieux vieillir au travail", synthèse de la littérature et incluant des fiches de repérage des risques d'exclusion et proposant des pistes d'amélioration. Le groupe ASMT Ergonomie travaille actuellement sur la prévention des TMS par l'équipe pluridisciplinaire et oriente ses prochains travaux sur l'exercice de l'ergonomie en SSTI et l'ergotoxicologie.

La présentation de la Commission Systèmes d'Information (CSI) aura, quant à elle, fait la part belle aux Thésaurus Harmonisés en Santé-Travail et au projet de cette commission qui œuvre pour



des SI convergents et sécurisés. Le Docteur Letheux a présenté la méthodologie de choix des Thésaurus ainsi que le circuit de la veille par les groupes Thésaurus et des différentes actions d'accompagnements à leur utilisation (guide, réunion d'information, ...).

On retiendra de cette matinée que les instances et travaux des groupes ASMT, du Cisme et de l'ensemble des acteurs médico-techniques au sein des Services ne sont pas figés, mais appelés à évoluer et à se redéfinir avec l'état de la connaissance scientifique, de sorte que des groupes peuvent être créés de façon temporaire, que les Thésaurus Harmonisés sont mis à jour chaque année à l'issue d'une veille, les publications actualisées... Il appartient, dès lors, à chaque professionnel du réseau de participer à ces évolutions.

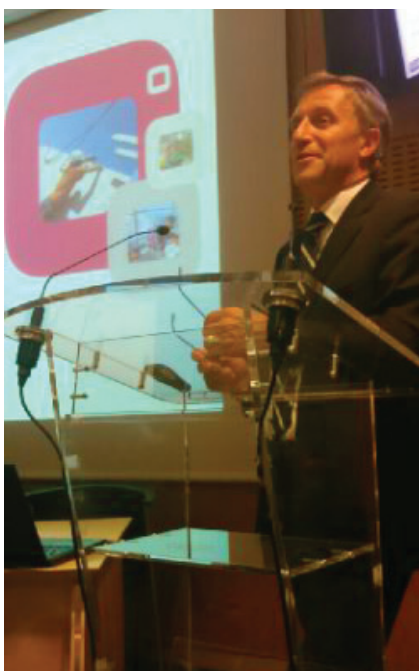
L'après-midi s'est ouverte par une intervention de M. Martial Brun, directeur général du Cisme, qui est revenu sur les missions de la structure, ses axes de travail, et sur ses actions auprès des partenaires institutionnels. Cette présentation a été suivie d'un large temps d'échanges avec la salle, permettant aux médecins de partager leurs expériences et avis sur des questions telles que l'élaboration du projet de Service, la priorisation des visites, l'aptitude...

La journée s'est poursuivie par les interventions de partenaires institutionnels du Cisme, l'Institut National du Cancer (INCa) et l'OPP-BTP (organisme de branche du BTP), ainsi que de l'Agence des Systèmes d'Informations Partagées (ASIP Santé), afin de leur permettre de dresser un état des lieux de leurs axes de travail et des travaux actuellement menés. Ces structures participent, soit en tant que membre permanent, soit en tant qu'invité, au Conseil d'Orientation Scientifique (COS) mis en place par le Cisme. Le COS est une instance d'appui et d'expertise, dont l'objectif est d'émettre des recommandations pour aider le Cisme dans ses choix et stratégies d'informations et renforcer son statut d'organisme expert.

Désigné par l'Etat pour piloter le nouveau Plan Cancer 2014-2019, l'INCa, représenté par Dr Claire Chauvet, du département prévention, a rappelé que ce Plan rencontrait les missions des SSTI sur certains objectifs, dont le n° 9, "Diminuer l'impact du cancer sur la vie professionnelle", qui fait du maintien et retour dans l'emploi une priorité, et le

n°12 : "diminuer le nombre de cancers d'origine professionnelle".

M. Paul Duphil, secrétaire général de l'OPP-BTP, a axé sa présentation sur les partenariats mis en place avec les SSTI et le Cisme, en particulier pour l'élaboration potentielle du volet " BTP " des projets de Service, ainsi que sur les différents documents et outils élaborés et mis à disposition des préventeurs et des entreprises sur son site Internet. On notera que 28 des 29 SSTI spécialisés en BTP ont signé une convention de partenariat avec l'OPP-BTP, et que 30 Services interprofessionnels ont fait de même.



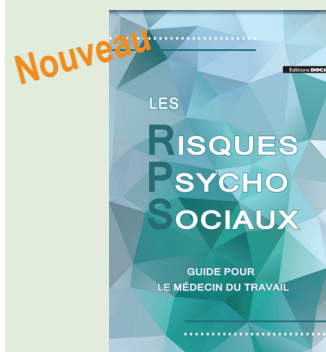
M. Paul Duphil, secrétaire général de l'OPP-BTP

Enfin, M. Elie Lobel et Mme Kahina Haddad de l'ASIP Santé ont présenté les missions de l'Agence quant à la sécurisation des systèmes d'information véhiculant des données de Santé et les nouveaux outils sécurisés à destination des professionnels de Santé, en particulier la Carte Professionnel de Santé (CPS) et la Messagerie Sécurisée de Santé (voir Informations Mensuelles n° 28, Juin 2014).

Les différents supports et canaux de communication existant au Cisme ont été présentés : les Informations Mensuelles, dont les articles relatifs à l'activité des médecins, seront désormais envoyés chaque mois aux médecins-relais, et les lettres d'information électroniques dont un nouveau format "médecins-



Les Risques Psychosociaux
Guide pour le médecin du travail



L'objectif de cette brochure est de proposer au médecin du travail, coordinateur de l'équipe pluridisciplinaire, une mise à jour des connaissances et une démarche visant à établir un constat d'un risque pour la santé, à informer l'employeur et à formuler des propositions, notamment dans le cadre de l'application de l'article L. 4624-3 du Code du travail.

Sont aussi évoqués, dans le cas de problématique individuelle, les avis médicaux d'aptitude ou d'inaptitude.

Editions **DOC/S**
www.editions-docis.com

relais" sera également créé pour une diffusion de l'information par courriel.

Suite aux réponses aux questionnaires, il ressort que les médecins-relais présents souhaitent que les informations leur parviennent par courriel et qu'au moins une fois par an soit organisée une réunion d'information/formation sur des thématiques pertinentes et novatrices. D'ici à une prochaine réunion à Paris, chaque médecin-relais est ainsi invité à consulter sa boîte mail ainsi que la nouvelle page du site dédiée au réseau, où pourront être téléchargés les articles des IM et les différents documents à leur intention, à commencer par les présentations de cette journée du 24 juin 2014.

La pérennité et le bon fonctionnement de ce réseau ne pouvant se faire qu'avec la participation du plus grand nombre, les Services encore non représentés peuvent, bien évidemment, nommer un médecin-relais par simple notification mail, à l'adresse j.decottignies@cisme.org. ■